



Tintigny, le 28 juin 2013

## **Commune de Vaux-sur-Sûre**

Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local  
Compte rendu du Groupe de Travail Grandir et S'épanouir  
23 mai 2013

### **Présents :**

**Participants :** voir liste

**Bureau Lacasse :** Carine MARQUET

**FRW :** Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW

### **Ordre du jour**

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local
2. Quelques éléments de contexte

*Les différents supports d'information – l'info GT, la fiche thématique et le montage PowerPoint visionné en séance - sont téléchargeables sur le blog [www.pcdr-vaux-sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)*

3. Cadre et objectifs de la réunion
4. Travail en sous-groupes
5. Mise en commun

## **Débats/informations**

### **Gardiennes d'enfants :**

- Il existe une liste des différentes gardiennes à la commune
- Il n'y a pas de subside communal particulier pour les gardiennes
- Le statut n'est pas très intéressant

### **Flexibilité des horaires :**

- La garde des enfants en dehors des horaires, considérés comme déjà larges, fait débat :
  - o Il ne faut pas que la crèche remplace les parents
  - o Chacun doit jouer son rôle
- La question des enfants malades pose davantage question
  - o Il existe Promemploi, mais c'est cher
  - o Les parents sont parfois rappelés pour peu de choses (un peu de température,...). Est-ce bien nécessaire ?
  - o Il y a un médecin attitré à la crèche
  - o Il existe des gardes d'enfants malades dans certaines mutuelles

### **Transition crèche-école :**

- La transition est parfois vécue comme un choc. N'y aurait-il pas moyen d'adoucir la transition ?
  - o Il existe une collaboration crèche-école mais uniquement à Vaux-sur-Sûre en raison de la proximité des locaux. Durant 6 mois, les enfants pourront passer de l'école à la crèche et vice versa.
  - o Comment faciliter le contact avec les instituteurs ?

### **Apprentissage des langues**

- La commune réfléchit à la création d'un poste supplémentaire (il en existe déjà 1) pour l'apprentissage des langues. Celui-ci serait destiné aux classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année primaire.
  - o Oui, mais quelle langues ? NL ou EN ?
  - o Et faut-il assurer la continuité de la même langue de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> ?
- Il faudrait disposer d'un lieu d'apprentissage des langues en dehors de l'école (ex : Bastogne)
  - o Oui, mais attention à la fracture sociale : c'est ceux qui en auront le moins besoin qui fréquenteront le plus ce type de lieu
- L'important n'est pas d'apprendre ni de maîtriser la langue mais bien de stimuler l'oreille
- On parle des enfants mais les besoins existent aussi pour les adultes

### **Ecole de devoirs :**

- Par école de devoir, on entend un lieu et un accompagnement pour faire les devoirs

Fondation Rurale de Wallonie

Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Groupe de travail Grandir et s'épanouir – 23/05/2013

Tél: (0)63 44 02 02

Fax: (0)63 44 02 09

- C'est un projet envisagé par la Commune. La principale difficulté vient du fait qu'il existe 8 implantations.
  - Faut-il centraliser avec un système de transport ? Ce sera long pour les élèves.
  - Faut-il choisir certaines implantations ?
- Il faut faire attention à bien être dans l'accompagnement des enfants qui en ont besoin et non un service permettant aux parents de ne plus « devoir » s'occuper des devoirs après journée.

#### **Devenir animateur :**

- En général les jeunes payent eux-mêmes les formations pour devenir animateurs. C'est assez cher, n'y-a-t-il pas moyen de soutenir ces démarches ?
  - La commune rembourse une partie (à vérifier)
  - Contrairement aux jobs étudiants proposés par la commune, les animateurs des plaines de vacances peuvent remplir chaque année s'ils le souhaitent. C'est une activité rémunérée.

#### **Plaine de jeux :**

- En général, il n'y a rien de prévu pour établir des liens entre les générations.
- Les plaines de jeux devraient avoir deux zones distinctes :
  - Un espace dédié aux familles
  - Un espace réservé aux jeunes
- Les espaces sont parfois dégradés et les restants du WE (emballages, bouteilles, canettes,...) jonchent parfois le sol. Ce n'est pas un drame : c'est gérable et cela signifie que les espaces sont utilisés.

#### **Clubs des jeunes :**

- Il y existe de nombreuses collaborations avec les CDJ (village, commune,...) et c'est très bien. La nécessité de s'organiser pour réaliser leurs activités est perçue comme une belle école de la vie.
- Les Clubs des jeunes n'ayant pas encore de locaux pourront bénéficier des anciens pavillons scolaires (containers) qui se libèrent.
- Une attention particulière doit être donnée à la coordination des dates d'activités des jeunes. Ceux-ci, en effet, sont plus souvent en retard pour les demandes d'autorisations et sont parfois déjà engagés avec les locations de matériel ou autres prestataires (DJ,...)

#### **Associatif :**

- Eviter l'organisation de deux activités à la même date : un contrôle existe déjà du fait de l'obligation de demander l'autorisation d'organiser une festivité à l'Administration communale.
- Il n'est pas nécessaire de disposer d'une bibliothèque :
  - En raison de la proximité de Bastogne
  - De l'existence d'un club de lecture
  - Du passage du bibliobus
- La création d'une piscine n'est pas opportune d'un point de vue financier

## **Projets :**

- Stimuler la vocation de gardienne d'enfant
    - o Faciliter l'accès à un local (une maison de village ?)
    - o Regrouper les gardiennes existantes pour leur demander leur avis, leurs conseils
    - o Communiquer dans le bulletin communal :
      - Méconnaissance des prestataires => diffuser le nom, l'adresse, le village des gardiennes existantes (rapprocher l'offre de la demande)
      - Messages pour encourager les vocations
  - Organiser des cahiers de communication dans les écoles pour faciliter le contact avec les enseignants pour les enfants et les parents.
  - Développer des projets d'échanges pour les jeunes avec le jumelage en Louisiane
  - Créer une école de devoirs
  - Créer un partenariat avec la Haute Ecole de Bastogne pour proposer aux étudiants de collaborer à diverses initiatives en lien avec le soutien scolaire.
  - Diffuser dans la brochure scolaire (et ailleurs) le numéro d'appel à l'aide pour l'enfance maltraitée
  - Réorganiser « un tambour pour la paix » => prévention à la violence
  - Créer des pistes de pétanque, des espaces barbecues,... au sein des plaines de jeux (enjeux intergénérationnels) et éventuellement créer un lien avec le SI (ou autre) pour la gestion.
  - Etablir des liens avec la Maison des Jeunes de Bastogne pour décentraliser des activités sur le territoire. Idem avec l'académie
  - Organiser une réunion avec l'ensemble des associations en début d'année pour mettre en place un agenda.
  - Mettre en place des panneaux aux entrées de villages permettant la promotion des activités locales
  - Publier les activités villageoises sur le site de la Commune et celui du SI
  - Assurer plus d'activités au Cercle Culturel de Sibret
  - Créer une Commission Culturelle
  - Présence d'une seule personne relais à l'Administration Communale pour les activités :
    - o Autorisations
    - o Informations et obligations administratives
    - o Chapiteau
    - o ...
  - Mettre en place des évènements. Ex. Festival de théâtre amateur
  - Mettre en place un centre de mémoire pour valoriser l'histoire des villages
    - o Initiative portée par le Syndicat d'Initiative ?
    - o Lieu de centralité
  - Mettre en place une Agence de Développement Local (avec d'autres communes)
    - o Rôle de promotion
    - o Ex : organisation d'un marché du terroir
  - Créer un centre sportif communal, avec Régie Communale Autonome
  - Créer une nouvelle salle de festivité
    - o Remarques : - Disparition prochaine de la salle de Chaumont
- Groupe de travail Grandir et s'épanouir – 23/05/2013

- Lien possible à faire avec le centre sportif
- Organiser une « journée des loisirs » (promotion et découverte)
- Etude au niveau des étangs de la Strange (en cours) pour évaluer la faisabilité :
  - o D'une auberge de jeunesse
  - o D'une mise en valeur à vocation touristique, pédagogique,...
  - o De la création de promenades, coin barbecue,...
  - o De la valorisation du site naturel
- Aménager des plaines de jeux à Grandru et Cobreville
- Aménager des coins barbecue dans les villages
- Développer des projets de bars perchés ou de logements perchés dans les arbres
- Déplacer le jeu de quilles / le tracé du Ravel (hors plaine de jeux)
- Organiser une journée d'accueil des nouveaux habitants tous les 6 mois.
- Distribuer un fascicule aux nouveaux habitants (contacts des administrations, des médecins, des associations,...)
- Créer une « vestiboutique », magasin de vêtements de seconde main, gérée par des bénévoles
- Créer une épicerie sociale, gérée par des bénévoles
- Mettre en place un Système d'Echange Local via un site internet (développer au minimum un volet « tâches diverses » et un volet « mobilité »)
- Favoriser les échanges de jeunes en lien avec le jumelage en Auvergne
- Créer un nouveau jumelage avec une ville flamande dans le but de stimuler l'apprentissage du néerlandais
- Créer un pavillon du tourisme (vitrine touristique)
- Créer une salle d'exposition pour les artisans

### Participants à la réunion du 23 mai 2013

Titre	Nom	Prénom	N° logement	Adresse	CP	Localité
M.	Adam	Bruno	58	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	8	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	9	Remichampagne	6640	REMICHAMPAGNE
Mme	Collot	Sandrine	2	Clochimont	6640	CLOCHIMONT
M.	Hornard	Christian	35	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	68	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	67B	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	7A	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	48	Assenois	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	31B	Chemin de Martelange	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	25	Place du Marché	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	95E	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE